



BEAUTÉ - VENTE

BP COIFFURE

2 ans - 812 h

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Gérer les produits et les matériels, planifier les activités, concevoir une coiffure personnalisée.
- Mettre en œuvre des techniques de coloration et d'éclaircissement.
- Créer et réaliser des coupes, des coupes masculines spécifiques.
- Concevoir et réaliser des mises en forme temporaires et des coiffages, des coiffures événementielles.
- Mettre en œuvre des techniques de soins capillaires, de modification durable de la forme.
- Apprécier la mise en œuvre et le résultat d'une technique.
- Concevoir et réaliser une taille du système pilo-facial.
- Collecter, sélectionner et traiter les informations, transmettre des informations et rendre compte.
- Suivre la qualité de l'accueil et de la prise en charge de la clientèle.
- Développer la vente des produits et des services, conseiller et vendre des produits, des matériels et des services et évaluer la satisfaction de la clientèle
- Animer et encadrer les personnels

CONTENU

- Pratique en coiffure
- Technologie en coiffure
- Arts appliqués
- Sciences appliquées
- Biologie
- Anglais
- Gestion management
- Gestion commerciale
- Cadre organisationnel
- Vente conseil
- Expression française et Ouverture sur le monde

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel et distanciel
- Pédagogie active centrée sur l'apprenant
- Mise en situation pratique sur 2 salons de coiffure équipés de 75 m² chacun
- Centre Ressources E2A (Espace d'Apprentissage Actif) pour accompagnement personnalisé et soutien
- Salles équipées d'un vidéoprojecteur, salles informatiques.

ENSEIGNANTS

Une équipe pédagogique qualifiée détenant un diplôme égal ou supérieur dans le domaine professionnel à la formation dispensée et de niveau VI à VII dans le domaine général.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En CCF (Contrôle en Cours de Formation) et en épreuves terminales organisées par l'académie de Grenoble
Possibilité de valider par blocs de compétences sur un parcours personnalisé
Taux de réussite : 80,6 % en 2019 et 97,2 % en 2020

ACCESSIBILITÉ

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap :
l'EFMA est signataire de la Charte H+
Rampe d'accès, ascenseur, postes de travail adaptés.
Référént Handicap à votre disposition :
Corinne BART au 04 74 43 67 00



Dernière Mise A Jour le 02/11/2020

LES +

- Mises en situation professionnelle
- Accompagnement et parcours personnalisés
- Pédagogie de l'alternance

PUBLIC

- ⇒ Apprenti
- ⇒ Salarié
- ⇒ Chef d'entreprise
- ⇒ Demandeur d'emploi

PRÉREQUIS ET MODALITÉS D'ENTRÉE

- Signature du contrat d'apprentissage jusqu'à 29 ans révolus. Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap. Trouver une entreprise d'accueil pour signer un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation.
- Être titulaire d'un CAP Coiffure ou d'un diplôme et/ou d'une expérience spécifiés dans l'article 8 de l'arrêté du 28/03/2011 portant sur la création du BP Coiffure
- Positionnement réalisé en entrée de formation

LIEU

EFMA - BOURGOIN-JALLIEU - ISÈRE (38)

HORAIRES

De 8h15 à 11h50 et de 13h15 à 16h45

TARIF

Prise en charge par les OPCO (apprentis, contrat de professionnalisation). Nous consulter pour les autres prises en charge (demandeur d'emploi, artisans,...)

CONDITIONS D'OUVERTURE

Minimum de 6 apprenants pour l'ouverture de la section.

CONTACT

10, rue Saint-Honoré - Champ-fleuri
CS 24013
38307 BOURGOIN-JALLIEU Cedex
Tél. 04 74 43 67 00 contact@efma.fr

Informations complémentaires sur le site
www.efma.fr

Sur Facebook et Instagram [efma.cmai](https://www.facebook.com/efma.cmai)